



Diplôme Inter-Universités (tous les 2 ans)

Psychopathologie de la personne âgée

Le vieillissement démographique impose une adaptation du système de soins aux spécificités des pathologies du grand âge. La psychiatrie du sujet âgé a pour objectif de dépister, d'évaluer, de traiter et de prévenir tous les types de pathologies psychiatriques et leurs conséquences. Les médecins généralistes, les professionnels des structures de soins à domicile et des établissements de long séjour représentent les soignants de premier recours pour les sujets âgés et leurs proches.

A ce titre, ils doivent pouvoir justifier d'une bonne compréhension des problèmes psychopathologiques des personnes âgées pour pouvoir participer à la planification, l'initiation, la mise en œuvre, l'évaluation d'actions de prévention et de soins en psychiatrie de la personne âgée.

Objectifs

- ▶ Acquérir les connaissances de base en psychopathologie de la personne âgée nécessaires à la participation aux actions de dépistage et de soins en psychiatrie de la personne âgée,
- ▶ Amener les professionnels de santé à participer à la planification, l'initiation, la mise en œuvre, l'évaluation d'actions de prévention et de soins en psychiatrie de la personne âgée, en particulier dans le cadre des pathologies démentielles, des troubles de l'humeur, des psychoses tardives,
- ▶ Mettre en œuvre ces compétences dans une approche multi-disciplinaire et en réseau,
- ▶ Sensibiliser les professionnels de santé aux principaux enjeux éthiques et médico-légaux que posent les pathologies psychiatriques dans le grand âge.

- ▶ Les médecins généralistes, les médecins coordonnateurs de maison de retraite, les médecins en cours de formation de 3^{ème} cycle,
- ▶ Les professionnels médicaux et non médicaux travaillant en institution ou dans les structures de soins à domicile, en particulier les psychologues, les infirmiers et cadres infirmiers, les travailleurs sociaux...

Modalités d'accès

- ▶ Justifier d'une expérience de soins auprès des personnes âgées. Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique qui vérifie l'adéquation de l'expérience professionnelle aux objectifs et au contenu de l'enseignement.
- ▶ La commission pédagogique encouragera les demandes de formation accompagnant le développement de programmes ou structures de soins spécifiquement orientés vers la prise en charge des personnes âgées souffrant de troubles mentaux.
- ▶ Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes
- ▶ Candidature en ligne www.formation-continue.univ-tours.fr

Publics visés

Tout professionnel ayant un BAC+3 et impliqué dans le soin aux personnes âgées et à la recherche d'une formation de base en psychiatrie de la personne âgée.

5 sessions de 2 jours (jeudi et vendredi) (70 heures)
 Stage pratique (40 heures)
 Soit 110 heures au total
 Groupe de 40 personnes maximum

Lieux de formation :
 UFR de médecine des Universités de :
 Angers - Nantes - Tours

Dates : décembre 2023 à juin 2024

Renseignements et inscriptions : Catherine PESCHARD au 02.47.36.81.45

Tarif 2023/2024 : 1 400 € nets



Programme

Les cours se répartissent entre conférences (sous forme d'apports théoriques, mais également issus de la pratique de terrain), cas cliniques et mises en situations professionnelles, tables rondes.

Ces enseignements sont répartis en modules différenciés (deux jours par mois) :

- ▶ **Module 1**
Vieillesse normale et pathologique. Principes généraux d'organisation du soin.
- ▶ **Module 2**
Troubles de l'humeur, de l'adaptation. Psychoses vieilles, psychoses tardives.
- ▶ **Module 3**
Les Pathologies démentielles
- ▶ **Module 4**
Syndromes gériatriques et intrications somatiques et psychiatriques.
- ▶ **Module 5**
Approches psychothérapeutiques. Enjeux éthiques et médico-légaux.

Méthodes mobilisées

- ▶ Travaux dirigés
- ▶ Cas cliniques et mises en situations professionnelles
- ▶ Tables rondes.

INTERVENANTS

Responsable pédagogique :

- ▶ Thomas DESMIDT, Professeur à l'université de Tours, Psychiatre au CHRU de Tours.

Intervenants :

- ▶ Christian ANDRES, Professeur à l'Université de Tours, Biologiste médical au CHU de Tours
- ▶ Frédéric AUMJAUD, Psychiatre libéral
- ▶ Pierre-Guillaume BARBE, Médecin au CHU de Tours
- ▶ Nathalie BINOIT, Infirmière coordinatrice réseau oncologie 37
- ▶ Béatrice BIRMELÉ, Néphrologue au CHU de Tours, Docteur en Philosophie, Directrice de l'espace de Réflexion éthique Région Centre-Val de Loire
- ▶ Joëlle BLEUET, Médecin au CHU de Tours
- ▶ Robert COURTOIS, Maître de conférences en psychologie à l'université de Tours
- ▶ Thomas DESMIDT, Médecin au CHU de Tours
- ▶ Bertrand FOUGÈRE, Professeur à l'Université de Tours, Gériatre au CHU de Tours
- ▶ Marie-Laure KUHNEL, Psychologue
- ▶ Dominique LÉGER, Praticien Hospitalier au CHU de Niort
- ▶ Thomas LÉONARD, Médecin au CHU de Tours
- ▶ Aurélie LERICHE, Géronto-psychologue à l'EHPAD Debrou
- ▶ Alexis VAN CAPPEL, Médecin au CHU de Tours

Modalités d'évaluation

Le contrôle des connaissances comprend :

- ▶ les résultats aux contrôles des connaissances,
- ▶ la validation du stage,
- ▶ la soutenance d'un mémoire devant un jury constitué notamment de membres de la commission pédagogique.

Informations mises à jour le 13 mars 2023 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire en cours. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente sur le site Internet de la formation continue. Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

www.formation-continue.univ-tours.fr

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

